

# ASSEMBLÉE NATIONALE

15 septembre 2023

---

VISANT À SÉCURISER ET RÉGULER L'ESPACE NUMÉRIQUE - (N° 1514)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CS808

présenté par  
M. Midy, rapporteur

-----

### ARTICLE 25

À l'alinéa 28, substituer aux mots :

« service intermédiaire »

les mots :

« services intermédiaires ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.